

Agde, le 30 janvier 2019

REPONSES AUX DOLEANCES POUR LA REUNION DU 6 FEVRIER 2019

COMITE DE QUARTIER « MONACO SAINT LOUP »

A - VIE QUOTIDIENNE

Rue Michelet : poubelles murales débordantes.

Réponse :

Une demande sera faite auprès du numéro vert.

Rue Michelet : lors de la taille des haies, peut-on ramasser les détritrus (bouteilles plastiques, cannettes, sac poubelles...) qui étaient cachés dans les haies.

Réponse :

La demande a été transmise au service des espaces verts.

Boulevard du Soleil :

- Peut-on nettoyer les détritrus déposés autour du conteneur à verres ?

Réponses :

- Les équipes en charge des incivilités y passent tous les jours et ramassent les dépôts lorsqu'il y en a.

Au niveau du n° 12 rue Azais, entre deux maisons, prévoir l'été le nettoyage des herbes hautes sèches qui pourraient provoquer un incendie.

Réponses :

Le nécessaire sera fait.

- Peut-on envisager de demander aux propriétaires de ravalier leurs façades ?

Réponse :

Si il n y a pas de danger, la ville ne peut pas imposer le ravalement de façade.

Rue des Sureau : route et trottoirs détériorés.

Réponse :

Une proposition sera faire pour l'arbitrage budgétaire 2020.

Boîtes aux lettres **rue d'Alicudia** et arrêt de bus. Qu'en est-il de leurs emplacements qui devaient être déterminés ?

Réponse :

Une demande sera formulée à la poste.

D'une manière générale voir le problème du stationnement dans le quartier du Capiscol.

Réponse :

Une consultation a été faite pour la mise en sens unique et proposition d'un stationnement enherbé, durant le 1^{er} semestre quelques places seront créées sur un délaissé d'espaces verts Boulevard SANTORIN.

Serait-il possible d'avoir des informations plus détaillées sur l'augmentation de la facture d'eau ?

Réponse :

Le technicien sera présent lors de la réunion.

Où en est la concertation pour la mise en place d'un sens unique **rue du Professeur Chastelain** ?

Réponse :

Des dispositions seront prise pour ralentir la circulation. Les services proposeront un ou deux emplacements pour disposer des ralentisseurs ; un renfort de la signalétique, un comptage ; la mise en place d'un radar pédagogique.

Circulation de plus en plus dangereuse dans cette rue, stationnement gênant et non-respect des « STOP » à l'entrée de cette rue en venant **d'Orphéopolis**.

Réponse :

La police municipale a pris bonne note de cette doléance.

Au n°26 **rue du Professeur Chastelain**, la façade a été modifiée avec des dégâts sur le trottoir. Une autorisation de travaux a-t-elle été demandée et qu'en est-il de la remise en état du trottoir ?

Réponse :

Une police de l'urbanisme se renseignera.

Au n°15, au fond de la **petite placette rue du Professeur Chastelain**, le propriétaire a réalisé la construction d'un garage ou d'une pièce, apparemment sans mise en place d'un panneau signalant la modification de son habitation. A-t-il reçu une autorisation de travaux ?

Réponse :

Une demande d'autorisation est en cours.

Rue du Professeur LAVIEILLE : demander encore une nouvelle fois à l'EDF de nettoyer leur local. (Epineux dangereux dépassant de la clôture).

Réponse :

Un courrier sera envoyé.

Rue de la Vérité, prévoir le regoudronnage.

Qu'en est-il des espaces verts qui devaient être plantés rue de la Vérité et place du Puits de Jacob ?

Réponse :

La demande pour les espaces verts sera traitée, pour le revêtement, les services doivent se déplacer sur site car les services doivent établir une programmation sur l'ensemble du quartier.

Rue de l'Abondance : prévoir le nettoyage de la placette.

Réponse :

Une demande sera faite auprès du numéro vert.

Rue de la Science : remettre des tuteurs autour des arbres.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Revoir l'implantation des arbres devant les **n°14 et 16 rue de l'Argenterie** car il y a danger lors du croisement de deux véhicules.

Réponse :

Ils seront déplacés.

Rue en face de l'impasse des Œillels : prévoir l'élagage des lauriers.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Boulevard Jean Monnet :

Les palissades protégeant le chantier de la future Maison de retraite du groupe Nexity sont sales.

Quand les trottoirs de ce boulevard seront-ils refait?

Réponse :

Le trottoir qui est mixte sera repris cette année, le trottoir de droite sera supprimé.

Rue Jean Mermoz : nettoyer les recoins.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Place du Thym : prévoir la réfection de la place.

Réponse :

Une étude sera faite cette année pour être présentée à l'arbitrage budgétaire en 2020.

La rue du Genièvre est-elle une voie privative en raison de la présence d'obstacles.

Réponse :

Cette voie est privée.

Boulevard du Vésuve : un fourgon Sprinter bleu immatriculé CL-593-XJ est garé en permanence sur un stationnement limité.

Réponse :

Le service de la Police Municipale en a pris bonne note.

Entrée du **Hameau des Fleurs** après Orphéopolis, le trottoir côté droit a été refait. Il serait souhaitable de refaire le trottoir côté gauche.

Réponse :

Celui-ci sera repris.

Trottoir à refaire devant l'**Hôpital**, coté Mas des Silènes.

Réponse :

Celui-ci sera repris.

Contre-allée Boulevard du Soleil, devant la Caisse d'Epargne, présence de trous et nids de poule important très dangereux pour les véhicules.

Réponse :

Une réfection sera réalisée en enrobé.

Placette JF Bouillon Landais : prévoir l'élagage des arbres et des lauriers et le nettoyage des mauvaises herbes.

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Au coin de la **placette JF Bouillon Landais et rue Raymond Aris**, mettre des plots en remplacement de l'arbre qui avait été cassé afin de permettre une bonne visibilité pour pouvoir tourner. (Voir avec Mme DOUAY)

Réponse :

Le nécessaire sera fait.

Serait-il envisageable de demander au Syndic qui gère l'**Oliveraie** de prévoir un nettoyage complet autour cette zone commerciale (Crottes, bouteilles cassées, cannettes, papiers, sacs poubelles éventrés, etc, etc...) ?

Réponse :

Un courrier sera envoyé à la copropriété.

Boulevard du Soleil : L'éclairage du passage piéton en face du Sporting est insuffisant, les passants sont quasi-invisibles la nuit. Il serait opportun de mettre en place un éclairage spécifique pour le passage piéton.

Réponse :

Le service compétent va l'étudier.

Programmation des chaussées à refaire :

Qu'est-ce qui est prévu pour 2019 ?

Réponse :

C'est une liste non exhaustive des rues retenues au programme d'entretien 2019 l'arbitrage budgétaire n'étant rendu qu'en février, nous ne transmettons qu'un programme partiel :

Chemin du grand Tétras, Chemin de la Charrue, Chemin de la darse du Grau, Chemin de la Nacelle, Chemin de l'armée d'Afrique, Chemin des fleurs blanches, impasse du Grenat, Impasse Bizet, avenue de belle îles, Rue de l'Estacade, Chemin Denis Blanchon, Rue de la Grande Mer, les trottoirs du Boulevard J Monet et Boulevard des

Hellènes...

L'impasse des Coquelicots, la rue des Albigeois, la rue Henri Dunant (partie nord) et la rue de l'Ardoise ont des chaussées en mauvais état et mériteraient d'être regoudronnées.

Réponse :

- La rue Henri Dunant : une réfection partielle sera faite
- L'Impasse des Coquelicots : un diagnostic des réseaux qui doit être fait.
- Rue des albigeois : celle-ci est faïencée et donc pas dangereuse, elle ne sera pas faite en priorité.
- Rue de l'Ardoise : un programme d'assainissement un diagnostic des réseaux doit être fait.

Le revêtement du **parking du Monaco** est également dans un état pitoyable (trous, absence de macadam). Il serait nécessaire de revoir son aménagement en prenant en compte l'installation de l'étal de la poissonnière, un revêtement non étanche pourrait être envisagé.

Réponse :

Une étude sur les artères principales est en cours et cette voie est concernée. Un aménagement d'ensemble doit être étudié.

Rond-point du CAPISCOL : Le grand panneau publicitaire qui annonce des boutiques le long des jets d'eau devrait être enlevé puisque obsolète et mensonger (ces boutiques n'ont jamais vu le jour)... Il est donc désormais inutile. Cela rendrait à ce rond-point toute sa beauté.



Réponse :

Un courrier a été adressé au propriétaire de ce panneau.

Stationnement Impasse ARTEMIS : Le problème n'est pas résolu, les infractions à l'interdiction de stationner (voire même à l'arrêt interdit) sont récurrentes. La circulation (deux sens) n'est pas facile...



Réponse :

Le problème du stationnement dans l'impasse Artémis, ainsi que le fourgon bleu boulevard du Vésuve a été pris en compte.

Portion à voie unique Boulevard de l'ETNA : Le panneau (voie unique) qui se trouve sur le côté droit du Boulevard de l'ETNA (en montant vers le Chemin du mont St LOUP, angle ETNA/PANTELLERIA) est souvent couché.

Il a été remplacé par les Services mais il est de nouveau au sol : il semble qu'il soit accroché par les véhicules qui prennent le stationnement situé devant lui.

Une solution (peut-être) pour éviter ce problème : reculer le socle du poteau jusqu'à derrière l'arbre.



Réponse :

Le panneau sera déplacé.

Rue des cyclades (CAPISCOL) : La rue est désormais en sens unique mais les véhicules qui sortent du lotissement en cours de création n'en ont aucune indication et empruntent la rue dans les deux sens.

Aujourd'hui le problème est encore mineur (peu de riverains) mais il est bon d'étudier la question d'une signalisation plus complète pour les véhicules qui sortent du lotissement domaine et qui ne doivent pas tourner à droite en sortant. (ou à gauche en sortant du domaine qui se trouve en face).



Réponse :

Le lotissement n'est pas intégré, cette tranche est en cours d'intégration.

Un tracé en peinture routière avec un renfort de flèches directionnelles seront mis en place.

Une inquiétude, rue de VULCANO :

Les eaux de pluie ruissellent en aval de la colline jusqu'aux villas.

Y a-t-il quelque chose d'envisagé au cas où ce ruissellement deviendrait plus important ?

➤ PHOTO ci-dessous (le terrain à l'arrière de la rue de VOLCANO, côté mer)

Réponse :

Une étude hydraulique au préalable de l'aménagement a été faite, une fois les éléments trouvés nous vous les communiquerons.



PLANTATIONS ET HAIES D'ORNEMENT :

Arbustes d'ornement morts et non remplacés dans les haies du **Boulevard de l'Etna**.

Réponse :

Le nécessaire sera fait avec les services des espaces verts.



CQ :

- Rue de la Treille, il y a une voiture ventouse.
- au niveau du numéro 30 chemin d'Agde au Mont Saint Loup, il ya un nids de poule.

Police Municipale

- Mises en fourrière : 3
- Accidents 18
- Incendies : 1
- Dégradations : 1
- Ivresses sur la voie publique : 1
- Troubles de l'ordre public : 3
- Mises à disposition : 8
- Nuisances sonores : 17
- Rixes : 1
- Vol : 3

B) GRANDS TRAVAUX :

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

PLAN DE RENOVATION DU CŒUR DE VILLE

Les aménagements situés au cœur de ville sur les voies Honoré Muratet - Louis Bages - place Jean Jaurès sont en cours de réalisation.

La phase 1 a débuté au mois de décembre par la mise en conformité des branchements d'eau potable, la réparation des conduites d'eaux usées, le renforcement et l'extension du réseau pluvial.

Dans un même temps, des travaux d'effacement ou de mise en façade des réseaux éclectiques et Télécom seront réalisés.

Parallèlement et sur d'autres zones du projet, les travaux de dépose des mobiliers urbains, végétaux et revêtements de surfaces sont en cours.

S'en suivra la phase de construction des voiries par la réalisation d'une structure qui recevra le revêtement constitué de pavés basalte et ce pour une durée estimée de 5 mois.

Coût global estimé des travaux : 1 800 000 € T.T.C dont un co-financement est attendu des services de l'Etat.

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE AU TITRE DU PROGRAMME PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

Dans le cadre du programme de travaux préfinancés de l'année 12 du contrat de Partenariat Public Privé pour la gestion et l'entretien de l'éclairage public de la ville, il vient d'être procédé au remplacement de l'ensemble des lanternes d'éclairage du boulevard Jean Monnet et de la voie Maurice et Katia Kraft.

Au total, il a été procédé au remplacement de 80 lanternes avec des lampes d'une puissance de 150 W chacune par des lanternes à technologie LED de 64 W de puissance avec abaissement.

La réalisation de ces travaux va permettre de diminuer la consommation électrique annuelle de 73 %.

Le coût de ces travaux s'élève à 85 000 € TTC.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services techniques

TRAVAUX DES 7 FONTS

Le projet prévoit la réfection totale des voiries de la zone des 7 fonts et la 1^{ère} tranche des travaux concerne les rues suivantes :

- Rue de Chiminie
- Rue Pierre Paul Riquet
- Rue Victor Mauléon

- Rue Jean Baptiste Salles

Ces travaux consistent :

- à la reprise de l'ensemble des voiries,
- la création d'une piste cyclable de la rue de Chiminie jusqu'au rond-point d'Intermarché,
- création de deux plateaux traversants.
- Enfouissement des lignes aériennes (rue de Chiminie)
- création d'une écluse sur projet double sens rue Victor Mauléon.
- Création de trottoirs, de places de stationnement, de places de livraisons et d'espaces verts.
- Reprise des branchements d'eau potable et des coffrets électriques (Abri compteur d'eau si nécessaire)
- Remplacement de l'ensemble des luminaires et création de 7 luminaires pour respecter la norme PMR (Personne à mobilité réduite.)
- Equipement vidéo-surveillance du PAEHM
- Requalification et mise à jour des panneaux signalétiques des entreprises, totems à chaque entrée de la Z.A.
- Aménagement d'aires de stockage des conteneurs à ordures ménagères.

Une proposition pour modifier les sens de circulation pour les rues Pierre Paul Riquet et Victor Mauléon est faite en deux versions :

- une version en double sens
- une version en sens unique

Les travaux ont débuté le 15 janvier dernier par la démolition des trottoirs rue de Chiminie.

Estimation des travaux : 1,5 millions d'euros H.T
Délai des travaux environ 6 mois. (Décembre – Mai)

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Sur ce nouveau site technique, différents services de la Ville seront recentrés, à savoir :

- La régie bâtiments
- La régie voirie et le garage municipal
- La régie des festivités
- Mais également une partie du service de l'Eau & Assainissement de la CAHM.

C'est un total de 160 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000 m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200 m² regroupant 4 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques

L'opération est en cours d'achèvement :

- 1 / **Bâtiments ateliers terminés, livrés et en activités**
- 2/ Les travaux extérieurs à 95% avec finition des enrobés et espaces verts.
- 3/ **Bâtiment administratif** terminé à 95% pour les travaux intérieurs pour une **livraison début février**.

Pour mémoire, coût global estimé de l'opération : 5 700 000.00 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre :	410 000.00 € TTC
Nettoyage et dépollution du site :	133 000.00 € TTC
Travaux d'aménagement et de construction :	5 157 000.00 € TTC

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le déploiement de la fibre mutualisée concerne :

- 47 574 prises adressables (logements à couvrir)
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) implantés
- 5 têtes de réseau (NRO) construits

Jusqu'au 31 décembre 2018, deux opérateurs SFR et Orange ont procédé à la mise en place d'équipements et d'un réseau fibre.

Depuis le 1^{er} janvier, la société SFR procède, seule, au déploiement du réseau qui sera mutualisé pour l'ensemble des opérateurs souhaitant commercialiser des offres fibres sur la commune.

A ce jour, la commune compte 1571 prises commercialisables et 4 533 prises adressables à des offres fibre « Orange » ; ces logements sont situés pour ce quartier :

- rue des Tulipes, impasse des Mimosas, impasse des Œillets, rue des Lilas, Places des Pervenches, Impasse des Dahlias, rue des Lilas, rue des Rosiers, rue Léon Blum, rue Mario Roustan, rue Alain Savary, Boulevard des Hellènes, rue des Trembles, rue des Sureau, route de Rochelongue, rue des Frênes, rue André Veygalier, rue Edmond Michelet, rue Joseph Chauvet, rue Gabriel Azaïs, rue Emile Mazuc rue de la Sainte Estelle, rue de l'Oasis, rue des Tamaris, rue de l'Oliveraie, rue Raymond Aris, rue Etienne Rigaud, rue des Justes, rue du Professeur Chastelain, rue des Orfèvres, rue de l'Argenterie, rue du Professeur François Lavieille, rue Antoine Di Luca, impasse des Grenadines, Impasse Lou Primpanél, impasse de Cordoue, rue d'Antequera, impasse du Torcal, impasse des Chardons, impasse des Genêts, rue de la Vérité, place des Siloé, rue de la Margelle, rue de la Science, rue de la Margelle, rue du Docteur André Nespoulous, rue du Luxembourg, rue Henri Giessenbier, rue de Rome, rue de Madrid, rue de la Haye, rue de la Grande Mer, rue du Rêve, rue de l'Azur, impasse des Huniers, rue du Capitaine de Vaisseau Victor Escande, chemin du Mont Saint Loup, rue et place du Thym, rue de la Cannelle, rue des Lauriers, rue du Gingembre, rue du Volcan, rue du Maréchal Bosquet, rue Henri Dunant, impasse de l'Eleule et impasse des Lauzes

La Ville a demandé à SFR d'accélérer le déploiement de mise en place de la fibre pour augmenter la livraison de prises commercialisables, cadencement aujourd'hui de 2 000 prises commercialisables par mois.

Au niveau des copropriétés, seulement 42 % des immeubles ont conventionné ; ces documents sont indispensables au déploiement des infrastructures dans les résidences.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des services techniques

AMENAGEMENT CŒUR DE STATION DU CAP D'AGDE

Les gros œuvres du futur Casino et du Palais des Congrès sont terminés.

Le délai prévisionnel d'avancement des travaux est respecté.

La couverture est terminée et la passerelle hélicoïdale est en cours de finition (pose garde-corps et réalisation des raccordements), l'avenue de Belle Isle a pu être réouverte comme convenu le 21 décembre.

En parallèle, le second œuvre est en cours d'achèvement et en phase de pré-réception.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

- Les entreprises terminent le dallage aux abords du Palais des Congrès.
- Sur l'avenue des sergents, les derniers travaux de voirie consistant au raccordement du mail piétonnier vont débiter pour une durée de 2 mois
- Enfin, les travaux des cheminements piétons, des plantations et de pose d'éclairage se poursuivent et s'achèveront fin février.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

THEATRE MAISON DES SAVOIRS

Dans le cadre de « la politique de la Ville » et notamment de son cœur de ville, l'équipe municipale souhaite réaffirmer son investissement et sa volonté de présence publique dans ce quartier prioritaire.

Ainsi, elle propose un projet de développement et de diffusion des pratiques culturelles au sein d'équipements structurants accessibles à tous, en lieu et place de l'actuelle Médiathèque « Maison des Savoirs », Place du Jeu de Ballon.

Il y aura au total environ 30 agents qui seront appelés à travailler sur ce site qui s'articule autour de 3 entités distinctes :

- La construction d'un théâtre de 220 places : une jauge médiane entre celle du futur centre de congrès (1200 places) et la salle de conférence de la médiathèque actuelle (70 places)

- La rénovation de l'actuelle médiathèque : en impulsant une nouvelle dynamique grâce à la modernisation de ses équipements et l'adaptation de l'offre aux nouveaux usages
- La création de 2 salles dédiées à la création et au développement de la pratique amateur

Les études réalisées par les services techniques de la Ville ont permis de définir le programme et de présenter l'opération à l'architecte mandataire du projet : Le cabinet A+ Architecture par son représentant Philippe Bonon. Dans ses objectifs assignés, il reprendra volontairement les intentions architecturales du bâtiment existant, fait de façade ancienne et de verre et d'y intégrer une surélévation afin d'obtenir le volume nécessaire pour le théâtre.

2/ Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 30 mai 2018.
Les entreprises titulaires ont été désignées.

L'opération est actuellement en phase préparatoire avec les objectifs suivants :

- 1/ Début des travaux de démolition courant février.
- 2/ Début des travaux structurels de gros œuvre en avril.
- 3/ Durée globale des travaux tout corps d'état estimée à 15 mois dont 11 mois pour la médiathèque.

3/ Coût de l'opération :

Le coût global de l'opération est estimé à 5 143 000.00€ TTC

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre : 493 000.00€ TTC
Travaux d'aménagement et de construction : 4 650 000.00€ TTC

CQ :

- il serait préférable de déplacer le point de regroupement des conteneurs face à la MDS.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

MAISON DE LA MER

Dans le cadre du réaménagement du cœur de station, les locaux exigus de la Direction des Milieux Marins, situés sur l'emprise de l'ancien Palais des Congrès, doivent être libérés.

Ainsi, la Ville d'Agde a élaboré un projet **innovant**, consistant à positionner, sur un lieu stratégique, les nouveaux locaux **« flottants »** de cette Direction.

Les objectifs attendus sont les suivants :

- Création des nouveaux locaux de la direction administrative des Milieux Marins y compris les locaux techniques pour le personnel spécialisé, le matériel nautique et de plongée.

- Mise en valeur de la découverte de notre aire marine protégée.
- Développement de l'accueil du public, de l'écotourisme et de la sensibilisation auprès du jeune public et des scolaires.

Cette **Maison de la Mer** se situera à l'avant-port, en limite de l'embouchure de la mer. Il y aura au total 8 personnes qui seront appelées à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'une partie administrative regroupant les zones bureaux et vestiaires.
- D'une partie technique regroupant le matériel professionnel sensible et de plongée
- D'une partie « accueil du public et espace découverte »

Ce projet s'inscrit également dans une démarche HQE (Haute qualité Environnementale) notamment/

- Par la mise en place sur la toiture du bâtiment de panneaux photovoltaïques
- Par la mise en œuvre de technique d'auto consommation (vent, soleil, eau de pluie,...)
- Par la mise en œuvre de matériaux respectueux de l'environnement

2/ Avancement de l'Opération :

Les études de faisabilité sont en cours de réalisation et l'élaboration du programme se fera en mars.

Le début des travaux est prévu en septembre.

3/ Coût de l'opération :

Le coût global de l'opération est estimé à 840 000.00€ T.T.C de la conception à la réalisation.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, Madame MATIA, M. SAIGNES, M DUBOIS, M BRAULT, M SABLAIROLES, M HERAL, M.LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

M. BARRA, M BARRA, M. BENECH, M. BENETEAU, M. BOREL, M. CANARELLI, Mme DOUAY, M DURBAN, M. FLEGIER, M. GACHES, Mme KUGEL DORION, Mme PIGNATELLI, M. ROUVROY, M. VARENNE.

Absents excusés :

Mme MARCENAC.

Absents :

M. AMIEL, M. CASTAN, Mme LEFEVRE.